



CARDIOSPERMUM GRANDIFLORUM

Nom commun : Corinde à grandes fleurs, Vigne ballon

Catégorie : FLORE

Famille : Sapindaceae

Milieu : Milieux ouverts, habitats perturbés

Origine géographique : Amériques

Nom anglais : Balloon vine

Auteur : Swartz

Introduction en France : Métropole et outre-mer

MODALITÉS DE GESTION

La gestion de *C. grandiflorum* se fait principalement par une élimination manuelle ou brûlis (EPPO, 2017). L'élimination manuelle consiste à couper les plantes à leur base. Une fois la biomasse aérienne morte, les racines sont déterrées pour éviter la repousse. Chaque plant peut produire plusieurs centaines de graines qui formeront une banque dans le sol. Les graines peuvent rester viables jusqu'à 2 ans (Vivian-Smith & Panetta, 2002).

Des essais de contrôle biologique sont menés contre l'espèce en Afrique du Sud. Dix-sept insectes et deux agents fongiques ont été identifiés comme pathogènes de la plante dans son aire de répartition sud-américaine, et font l'objet de tests de spécificité en Afrique du Sud (McKay et al., 2010, Simelane et al., 2011).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

En France, l'espèce est uniquement présente dans les départements des Landes et des Alpes-Maritimes. L'espèce a été enregistrée pour la première fois à Menton, en zone urbaine.

Considérée comme occasionnelle en France et en Italie, *C. grandiflorum* est indiquée comme en cours d'établissement sur le territoire européen d'après l'analyse de risque de l'EPPO (2017). *C. grandiflorum* est une mauvaise herbe nuisible déclarée en Australie et en Afrique du Sud. Elle est signalée comme envahissante dans de nombreux autres pays et susceptible de se propager.

Une fois établie, cette liane se développe rapidement dans la cime des arbres et forme un épais rideau de tiges qui bloque la lumière et peut abriter ravageurs et maladies. L'espèce rentre en compétition avec les autres espèces déjà en place. Elle présente ainsi une menace potentielle pour les communautés végétales et peut affecter négativement l'ensemble des processus écosystémiques (Coutts-Smith et Downey, 2006).

En Afrique de l'Est, des populations denses de *C. grandiflorum* envahissantes entravent la libre circulation de la faune sauvage et du bétail.

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions :

Date de rédaction : 20/03/2020, version 1.

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.

Pas de fiche disponible en français actuellement (*voir liens utiles pour plus d'information sur l'espèce*).

[INPN](#)

[EPPO](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

Coutts-Smith AJ & Downey PO. 2006. Impact of weeds on threatened biodiversity in New South Wales. Technical Series no. 11. CRC for Australian Weed Management, Adelaide (AU).

[EPPO. 2017. Data sheets on pests recommended for regulation. *Cardiospermum grandiflorum*. Bulletin OEPP/EPPO Bulletin 47 \(3\), 526-530](#)

[McKay F, Oleiro M, Fourie A, Simelane D, 2010. Natural enemies of balloon vine *Cardiospermum grandiflorum* \(Sapindaceae\) in Argentina and their potential use as biological control agents in South Africa. International Journal of Tropical Insect Science, 30\(2\):67-76.](#)

[Simelane DO, Fourie A, Mawela KV, 2011. Prospective agents for the biological control of *Cardiospermum grandiflorum* Sw. \(Sapindaceae\) in South Africa. African Entomology, 19\(2\):269-277.](#)

Vivian-Smith G & Panetta FD. 2002. Going with the flow: dispersal of invasive vines in coastal catchments. Coast to Coast 2002, 491-494. [EPPO \(2017\) Pest risk analysis for *Cardiospermum grandiflorum*. EPPO, Paris.](#) Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#) Pas de fiche française disponible actuellement (*voir liens utiles pour plus d'information sur l'espèce*).

CITATION

OFB & UICN France. 2020. *Cardiospermum grandiflorum*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

